Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 21/09/2026 - 15838 - 2019 B 01567 - 851 789 552 - 30SA STUDIO

26515828

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise 30SA Studio

Adresse de l'entreprise 6 rue de la Mare Blanche 77186 Noisiel

Néant ☐ *

Numéro SIRET * 85178955200011

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028 35 301	030 24 392	10 909	7 192
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044 35 301	048 24 392	10 909	7 192
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	STOCKS Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068 13 392	070	13 392	25 296
		Autres * (3)	072 1 749	074	1 749	300
	Charges constatées d'avance *		092 4 098	094	4 098	741
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084 74 322	086	74 322	80 605
	Total II		096 93 560	098	93 560	106 942
	Total général (I+II)		110 128 861	112 24 392	104 469	114 133

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120 1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126 100	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132 66 812	46 620
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136 (1 912)	20 192
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142 66 001	67 912
	Provisions pour risques et charges	154	
	Total II	156	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	164	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166 6 040	1 844
	Fournisseurs et comptes rattachés	172 31 766	43 141
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA 169 5 084)	173	
	Comptes courants d'associés	175 663	1 235
	Autres dettes	174	
	Produits constatés d'avance	176 38 469	46 221
	Total III	180 104 469	114 133
	Total général (I + II + III)		

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182 8 478
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 000022 en Euros.

JK CONSEILS

EN

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise 30SA Studio

A - RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210
	Production vendue : biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
	Production vendue : services *		217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			122 760	145 390
	Production immobilisée *				222
	Subventions d'exploitation reçues				224
	Autres produits				226
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			1	230
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			122 761	232
	Variation de stock (marchandises) *				234
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				236
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				238
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 5 989 - immobilier)				240
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	748	25 612	242 / 29 700
	Rémunérations du personnel *			9 923	244 / 3 112
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	19 476	64 000	250 / 60 000
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		20 376	252 / 28 689
	Dotations aux dépréciations			4 761	254 / 3 697
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			256
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			262 / 0
	Total des charges d'exploitation (II)			124 672	264 / 125 198
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(1 912)	270 / 20 192
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280
	Produits exceptionnels (IV)				290
	Charges financières (V)				294
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			(VI)
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			(1 912)	310 / 20 192

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *							314	1 912
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						316		
	Provisions non déductibles *						318	1 263	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						322		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		324	2 708	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		330		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						251		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999		
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 undecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138		997	
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					342	
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							352 / 2 059	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)												356	
	Déficits antérieurs reportables : * 16...314 dont imputés sur le résultat :													360 / 2 059
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2							370 / 0	372

Dossier N° 000022 en Euros.

JK CONSEILS

A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(3) IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

N° 2033-C 2026

Désignation de l'entreprise : 30SA Studio — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	26 823	472	8 478	474		476	35 301	35 301
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	26 823	492	8 478	494		496	35 301	35 301

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	19 631	562	4 761	564		566	24 392
TOTAL		570	19 631	572	4 761	574		576	24 392

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Dossier N° 000022 en Euros.

EN

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : 30SA Studio — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	16 314	Déficits imputés	983	2 059
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	14 255
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	14 255

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	381	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	325	
Montant de la TVA collectée	327	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	374	24 552
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	378	2 387
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	399	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	398	
	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EN

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122025 N° SIRET 85178955200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 30SA Studio

ADRESSE (voie) 6 rue de la Mare Blanche

CODE POSTAL 77186 VILLE Noisiel

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 000
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	1 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille NGOR Prénom(s) Emile

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Naissance : Date 140178 N° Département 57 Commune Thionville Pays FR

Adresse : N° 8 Voie hameau

Code postal 77185 Commune LOGNES Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EN

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS** N° 2033-G 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122025

N° SIRET 85178955200011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 30SA Studio

ADRESSE (voie) 6 rue de la Mare Blanche

CODE POSTAL 77186 VILLE Noisiel

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EN

EURL 30 SA STUDIO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros
Siège social : 6 rue de la Mare Blanche 77186 Lognes
851 789 552 RCS Meaux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt- six,

Le 30 Juin,

A 18 heures,

La Société 30 SA STUDIO, EURL au capital de 1.000 € dont le siège est au 6, rue de la Mare Blanche, 77186 - Noisiel, immatriculée au RCS de Meaux sous le n° 851 789 552, représentée par Monsieur Emile NGOR, Gérant,

Associé unique, propriétaire de la totalité des MILLE (1.000) parts composant le capital de la société **30 SA STUDIO**.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES :

- Rapport du gérant sur les comptes annuels et l'activité sociale durant l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation desdits comptes annuels,
- Quitus au Gérant,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs pour formalités,

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuve ces comptes se soldant par un déficit net de 1.912 euros, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports

Elle approuve le montant global des dépenses et charges non déductibles visées par les articles 39-4 du C.G.I. d'un montant de 3.971 euros ainsi que l'impôt correspondant qui s'élève à 596 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Gérant quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte nette de l'exercice clos le 31décembre 2025 s'élevant à 1.912 euros comme suit :

- 1.912 euros dans le compte « Autres réserves ».

L'associé unique prend acte qu'il n'a été distribué, au titre des trois précédents exercices, aucun dividende :

Exercice :	Dividende par actions :
31/12/2024	0 €
31/12/2023	0 €
31/12/2022	0 €

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération du gérant d'un montant de 64.000 euros ainsi que les cotisations sociales y afférentes pour un montant de 20.376 euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie ou d'un extrait de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicité prescrites par la loi.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Associé unique
Emile NGOR